



**Le Vice-Président Burundais et la délégation de la PALPGL échangent sur l'amélioration de la situation socio-économique et sécuritaire de la sous-région**



tions issues de la réunion tenue à Gitega dont la facilité du commerce transfrontalier des femmes, surtout qu'actuellement la sécurité est totale au niveau des frontières et demande que cette facilité liée au test du COVID-19 soit également effective dans d'autres frontières comme celle de Ruhwa.

**L**e lundi 12 décembre 2022, le Vice-Président de la République SE Prosper BAZOMBANZA a reçu en audience la délégation de la Plateforme des Autorités Locales des Pays des Grands Lacs (PALPGL), conduite par le Maire de la Ville de Bujumbura CP Jimmy HATUNGIMANA, au Palais présidentiel Ntare House. Leurs échanges ont porté sur les voies et moyens visant à améliorer la situation socio-économique et sécuritaire au niveau de la sous-région.

Au sortir de l'audience, le Maire de la ville de Bujumbura CP Jimmy HATUNGIMANA a déclaré que la délégation de la plateforme des Autorités Locales des Pays des Grands Lacs est venue faire-part au Vice-Président de la République SE Ir Prosper BAZOMBANZA, l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommanda-

Le Vice-Président de la République SE Ir Prosper BAZOMBANZA a, quant à lui, fait savoir que ladite délégation a salué l'implication directe du Chef de l'Etat Burundais et Président en exercice de la Communauté de l'Afrique de l'Est dans la recherche et le rétablissement de la paix à l'Est de la République Démocratique du Congo.

Le Vice-Président BAZOMBANZA a en outre salué les actions menées par l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) particulièrement celles relatives à la mobilisation des fonds en vue de la réalisation des projets de développement entre-autres l'assainissement, l'éclairage, bitumage et le pavage. Il a terminé son propos en les invitant à s'impliquer davantage dans ces travaux de développement socio-économique. ([www.presidence.bi](http://www.presidence.bi))

**Dans cette Edition:**

**page**

Le Vice-Président Burundais et la délégation de la PALPGL échangent sur l'amélioration de la situation socio-économique et sécuritaire de la sous-région

1

Le Premier Ministre recommande plus d'abnégation dans la gestion des projets de développement

2

Célébration des journées internationales de la paix et des droits de l'homme

3

L'OBDA sensibilise sur la contribution socio-économique du secteur du droit d'auteur

4

L'OBDA sensibilise sur la contribution socio-économique du secteur du droit d'auteur

4

Le transport routier joue un grand rôle dans la croissance économique du pays

Les producteurs des œuvres appelés à faire leur enregistrement à l'OBDA

5

## Le Premier Ministre recommande plus d'abnégation dans la gestion des projets de développement



**L**e Premier Ministre SE Gervais NDIRAKOBUCA recommande aux gestionnaires des projets financés par les partenaires au développement à fournir beaucoup plus d'efforts dans l'accomplissement de leurs missions, de manière à rattraper les retards observés dans la mise en œuvre de ces projets. Gervais Ndirakobuca a lancé cet appel le mardi 13 décembre 2022 dans une réunion qu'il a tenue à l'intention des coordonnateurs des projets financés par les partenaires. Cette réunion a été organisée au moment où toutes les parties prenantes reconnaissent un faible taux de décaissement des fonds relatifs à ces projets, or quand il y a faible décaissement cela signifie qu'il y a faible exécution, ce qui entrave le développement du pays et le bien-être du citoyen.

Le Premier Ministre a déploré le fait que par exemple les projets financés par la Banque mondiale sont, en moyenne à dix pour cent de décaissement.

Les gestionnaires de ces projets ont informé le Premier Ministre des défis qu'ils rencontrent, notamment, les longues procédures des partenaires pour donner les avis de non-objection, le manque de contre parties gouvernementale au moment de la mise en œuvre, la démotivation liée à l'ordonnance réduisant les salaires et les frais de mission des travailleurs de ces projets, la question des indemnités qui est un préalable avant le début des travaux par exemple dans le secteur routier, cas des intervenants qui ont intérêt à ce que l'exécution de certains travaux prennent plus de temps que

prévus, retard dans les recrutements et le recrutement de personnes incapables, des cas de projets qui nécessitent l'actualisation des études et la négociation des avenants, etc.

Les participants à cette réunion ont émis des propositions visant l'amélioration des décaissements, donc de l'exécution des projets. Ils ont notamment recommandé que les planifications des activités soient réalistes, que la supervision soit renforcée et permanente tout au long de l'exécution des projets, que les comités de pilotages, les comités

de suivi et les comités techniques participent aux réunions, qu'il y ait une cartographie des intervenants et des interventions dans certains domaines etc.

Pour le Premier Ministre, les gestionnaires de ces projets doivent intérioriser le fait que la priorité du gouvernement c'est le bien-être des citoyens, pour cela il est impossible de rester dans ces faibles taux de mise en œuvre des projets, parce que pour lui ces projets utilisent l'argent du pays et ces projets doivent produire un impact visible au sein de la population. Tout doit donc être fait pour améliorer la situation. Ainsi pour le premier Ministre, les gestionnaires des projets financés par les partenaires au développement sont appelés à travailler en synergie, à collaborer, à rattraper les retards déjà observés de manière significative pendant le deuxième semestre de l'exercice budgétaire, c'est-à-dire de janvier à juin 2023.

Le Premier Ministre a demandé aux gestionnaires de projets dans lesquels l'Etat a pris des engagements comme les contreparties et les indemnités de les communiquer le plus tôt aux Ministères sectoriels concernés pour que cela soit intégré dans la loi budgétaire.

Son Excellence Gervais Ndirakobuca a recommandé à ces gestionnaires de s'approprier de ces projets, d'informer les Ministères sectoriels des difficultés rencontrées. ([www.rtnb.bi](http://www.rtnb.bi))

## Célébration des journées internationales de la paix et des droits de l'homme



**L**e jeudi 15 décembre 2022, le Burundi a organisé au chef-lieu de la province Bubanza, la célébration de la Journée internationale de la paix et celle de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Cette double célébration a coïncidé avec la clôture de la campagne de seize jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux filles.

Le 74e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, édition 2022 a été célébré sous le thème international "Dignité, liberté et justice pour tous". La journée internationale de la paix, édition 2022 a été célébrée sous le thème international "Mettre fin au racisme. Bâtir la paix".

Le Gouverneur de la province Bubanza, Monsieur Cléophas Nizigiyimana, a dans son allocution d'accueil remercié le Gouvernement pour avoir choisi cette province afin d'y organiser ces célébrations.

Il a reconnu que les cas de violences faites aux femmes ne manquent pas, mais les services habilités sont à l'œuvre dans la lutte contre ces violences. La paix et le respect des droits de l'homme sont une réalité dans la province et la population s'attelle aux activités de développement, a affirmé le Gouverneur de province.

Le Coordonnateur du système des Nations Unies Monsieur Damien Mama a reconnu que le Gouvernement du Burundi a mené beaucoup d'actions visant à asseoir la paix et le respect des droits de l'homme et l'a encouragé à relever les défis qui restent encore. Il a encouragé les autorités burun-

daises à travailler chaque jour pour garantir la paix, parce que sans la paix, il n'y a pas de réalisation des droits de l'homme, et sans droits de l'homme la paix est compromise.

Monsieur Damien Mama a réitéré l'engagement du système des nations unies à rester aux côtés du Burundi pour atteindre la réalisation des droits de l'homme.

Pour la Ministre en charge des Droits de l'homme, le Burundi a voulu célébrer les deux journées en même temps pour montrer que

les questions de paix, de droits de l'homme, de justice et de développement sont liées.

Le Vice-Président de la République SE Prosper Bazombanza a reconnu que le respect des droits de l'homme est le pilier de la justice, de la paix et du développement au Burundi. Le Burundi compte sur son actif beaucoup de réalisations en matière de droits de l'homme, de paix et de lutte contre les violences basées sur le genre. Parmi ces réalisations le vice-président a évoqué les formations sur les droits de l'homme, les grandes activités de développement comme les infrastructures qui contribuent à la consolidation de la paix, le rapatriement et la réinsertion des déplacés sinistrés par les intempéries, productions des rapports sur la mise en œuvres des conventions internationales relatives aux droits de l'homme, participations aux missions de maintien de la paix dans d'autres pays, libérations des prisonniers détenus pour des délits mineurs, etc.

SE Prosper Bazombanza a particulièrement exprimé ses remerciements à l'endroit du coordonnateur du système des Nations Unies pour tout ce qu'il fait, pour tout son engagement, qu'il ne cesse de montrer à l'endroit du Gouvernement et du peuple burundais, dans ses appuis multiformes, que ce soit au niveau financier, organisationnel ou dans la mobilisation d'autres partenaires, pour que tout le peuple burundais puisse aller de l'avant, aller vers le développement. ([www.rtnb.bi](http://www.rtnb.bi))

## L' OBDA sensibilise sur la contribution socio-économique du secteur du droit d'auteur



**L**e 13 au 14 septembre 2022, le Ministère en charge des affaires de la communauté Est Africaine à travers l'Office Burundais du Droit d'auteur et des Droits voisins (OBDA) Dr Ambassadeur Ezechiel NIBIGIRA a organisé à Ngozi, un atelier de sensibilisation sur la contribution socio-économique du secteur du Droit d'Auteur à l'endroit des parties prenantes.

La Directrice de l'OBDA Madame Claudette Mukanuranga a fait savoir que l'objet de cet atelier est que chacun donne sa contribution pour pouvoir mettre en application la réglementation en matière du Droit d'auteur au Burundi. Elle a indiqué que l'expérience vécue sur terrain a montré qu'il ya des usagers qui résistent contre la signature des contrats d'exploitation des œuvres.

La Directrice de l'OBDA a expliqué que le Gouverne-

ment du Burundi a mis en place une réglementation en matière des Droits d'auteurs et droits voisins pour que ce secteur puisse véritablement contribuer dans l'économie du pays en général et dans l'amélioration des conditions de vie des auteurs.

Monsieur J Claude Barakanfitye un expert en matière de la propriété intellectuelle a précisé que le droit d'auteur dans l'article 2 des droits d'auteurs et voisins de 2005, est l'ensemble des prérogatives que l'auteur a sur l'œuvre qu'il a créée : droit exclusif de l'auteur, d'une œuvre littéraire et artistique comportant des attributs d'ordre moral et patrimonial.

Quant au Vice-Président du Conseil national de la Communication, Monsieur Laurent Kaganda, il a fait savoir que le public et les parties prenantes doivent savoir que le droit d'auteur reconnaît à l'auteur et à ses ayants droits le droit à une rémunération et au contrôle de l'exploitation publique de leur création.

Monsieur Laurent Kaganda a interpellé les responsables des médias à exploiter les œuvres artistiques et littéraires conformément à la loi en vigueur en vue de faciliter la tâche de l'OBDA, pour discuter des modalités pratiques d'acquittement des redevances du droit d'auteur dans leurs établissements respectifs.

([www.rtnb.bi](http://www.rtnb.bi))

## Le transport routier joue un grand rôle dans la croissance économique du pays



**L**e jeudi 15 décembre 2022, le Ministère du Commerce, Transport, Industrie et Tourisme a organisé, au chef-lieu de la province Gitega, un atelier d'échanges sur les projets de textes d'applications de la loi n°1/04 du 17 février 2009, portant sur les transports intérieurs routiers. Les tra-

voux de cet atelier ont été ouverts par l'Assistant du Ministre, Monsieur Jean-Claude Kanene.

Dans son discours d'ouverture, Monsieur Jean Claude Kanene, Assistant du ministre en charge du transport a précisé que l'objectif de l'atelier est de dégager les avis et considérations enrichissant ces projets de textes d'application de cette loi. Monsieur Jean Claude Kanene a indiqué que le transport fait partie des secteurs clés qui jouent un rôle déterminant dans les efforts visant à atteindre une croissance économique durable et à réduire la pauvreté, entraînant de ce fait le développement durable d'un pays.

Selon l'Assistant du Ministre en charge du transport, pour que le secteur du transport joue véritablement son rôle, il doit être développé de façon coordonnée,

avec pour objectif ultime de mettre en place un système de transport des passagers et des biens fiable, efficace, sûr et respectueux de l'environnement. Les participants à l'atelier d'échange sur les projets de textes d'application de la loi portant sur les transports intérieurs routiers ont suivi différents exposés dont, l'étude sur la prévention et la sécurité routière

au Burundi, l'état des lieux des transports intérieurs routiers, aperçu général de la mobilité urbaine et le transport durable.

Cet atelier a réuni les cadres du Ministère du commerce, transport, industrie et du tourisme ainsi que les intervenants dans le secteur du transport routier. ([www.rtnb.bi](http://www.rtnb.bi))

## Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

Département de la Communication

[www.mae.gov.bi](http://www.mae.gov.bi)

Twitter: @MAEBurundi